RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

MAIRIE DE COURNON

4191-SD
(06-2021)

DÉGRÈVEMENT D'IMPÔTS DIRECTS

PERTES DE RÉCOLTES CAUSÉES PAR LES CANICULES ET LA SÉCHERESSE DE L'ÉTÉ 2026 (Plan d'urgence agricole CASI)

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les contribuables sont prévenus que les listes des parcelles faisant l'objet de dégrèvements au titre des pertes de récoltes, ainsi que le montant de ceux-ci, peuvent être consultés en Mairie à partir du 29/10/2026

À COURNON **Le 29/10/2026**

Le Maire,

MAIRIE DE COURNON
02 99 08 12 76

NOTA – Le présent avis sera affiché et publié dans les différentes parties de la commune dès sa réception.